

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 12/06/2022 Date de révision: 12/06/2022 Remplace la fiche: 07/05/2019 Version: 2.0

## **RUBRIQUE 1: Identification**

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit Mélange
Nom commercial Hilti Grease
Code du produit BU ET&A
Groupe de produits Mélange

#### 1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiant spécial pour emmanchements d'outils

#### 1.3. Fournisseur

Fournisseur Service établissant la fiche technique

Hilti (Canada) Corp. Hilti Entwicklungsgesellschaft mbH

2360 Meadowpine Boulevard Hiltistraße 6
Mississauga, Ontario, L5N 6S2 Kaufering, 86916
Canada Deutschland
T 1400 84303000

T +1905 8139200 T +49 8191 906876 1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009 anchor.hse@hilti.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence Chem-Trec

Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada)

Tel.: 703 527 3887 (Other countries)

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (GHS CA)

Non classé

## 2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

#### **Etiquetage GHS CA**

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## 3.1. Substances

Non applicable

12-13-2022 FR (français) Page 1



## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

#### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
sulfure de molybdène(IV)	disulfure de molybdène	N° CAS: 1317-33-5	2,5 – 5	Acute Tox. 4 (Inhalation:poussières,brouillard), H332
Zinc bis[O,O-bis(2-ethylhexyl)] bis(dithiophosphate)	-	N° CAS: 4259-15-8	1 – 2,5	Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 2, H411

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau/.... En cas

d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en

porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la

douleur ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion Rincer la bouche. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir. Consulter d'urgence un médecin. Premiers soins général Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Ne jamais administrer quelque chose

par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si

possible lui montrer l'étiquette).

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets Pas d'information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autre avis médical ou traitement Traitement symptomatique. Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.2. Moyens d'extinction inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du

combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre

l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans

équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

12-13-2022 FR (français) 2/7



## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Évacuer la zone.

#### 6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Autres informations

Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### 6.3. Référence aux autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de

travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Ne nécessite pas de mesure technique spécifique

ou particulière.

Conditions de stockage Conserver dans l'emballage d'origine.

Matières incompatibles Agents oxydants forts. Substances pyrophoriques ou auto-échauffantes.

Température de stockage

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires

Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables ne s'applique pas à ce produit.

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

#### Equipement de protection individuelle:

La manipulation et l'entreposage de ce produit ne requièrent aucune précaution spéciale.

Protection de la peau et du corps:

Non requis

#### **Autres informations:**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

12-13-2022 3/7 FR (français)



## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide
Apparence Pâteux.
Couleur Noire

Odeur II peut n'y avoir aucune propriété avertissant d'une odeur, la notion d'odeur est subjective et

inadéquate pour prévenir d'une surexposition.

Mélange contenant un ou plusieurs composants qui ont l'odeur suivante:

Inodore inodore Presque inodore Odeur agréable Odeur de fleurs Odeur faible Odeur de

vinaigre

Seuil olfactif Aucune donnée disponible pH Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (l'acétate Aucune donnée disponible

butylique=1)

Vitesse d'évaporation relative (éther=1)

Point de fusion

Aucune donnée disponible

Point de congélation

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Point d'éclair > 210 °C
Température d'auto-inflammation > 300 °C

Température de décomposition Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible

Pression de vapeur < 0,1 mbar

Densité relative de vapeur à 20°C Aucune donnée disponible Densité relative Aucune donnée disponible

Masse volumique ≈ 1,06 g/cm³
Solubilité insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Teneur en COV ≈ 0 mg/l

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité Pas d'informations complémentaires disponibles Stabilité chimique Pas d'informations complémentaires disponibles Possibilité de réactions dangereuses Pas d'informations complémentaires disponibles.

Conditions à éviter Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

Matières incompatibles Agent oxydant. Substances pyrophoriques ou auto-échauffantes.

Produits de décomposition dangereux Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales

de stockage et d'emploi.

Temps de durcissement: Pas d'informations complémentaires disponibles

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)

Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)

Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)

Non classé

12-13-2022 FR (français) 4/7



## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

sulfure de molybdène(IV) (1317-33-5)		
DL50 orale rat	> 6000 mg/kg (Rat, Oral)	
DL50 orale	6000 mg/kg	
DL50 voie cutanée	2500 mg/kg	
Zinc bis[O,O-bis(2-ethylhexyl)] bis(dithiophosphate)	(4259-15-8)	
DL50 orale rat	3100 mg/kg	
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé	
Cancérogénicité	Non classé	
Toxicité pour la reproduction	Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles	Non classé	
(STOT) (exposition unique)		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles	Non classé	
(STOT) (exposition répétée)		
Danger par aspiration	Non classé	
Symptômes/effets	Pas d'information disponible.	

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

## 12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme

(aiguë)

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme

(chronique)

Non rapidement dégradable

Non classé

Non classé

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

tilti Grease		
Non rapidement dégradable		
sulfure de molybdène(IV) (1317-33-5)		
Non rapidement dégradable		
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.	
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet	
DThO	Sans objet	
DBO (% de DThO)	Sans objet	

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

sulfure de molybdène(IV) (1317-33-5)	
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.

12-13-2022 FR (français) 5/7



## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

#### 12.4. Mobilité dans le sol

sulfure de molybdène(IV) (1317-33-5)

Ecologie - sol Adsorption au sol.

#### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone Non classé

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets Ecologie - déchets Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Éviter le rejet dans l'environnement.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / RID

ADR	IMDG	IATA	RID
4.1. Numéro ONU ou numéro d'ide	ntification		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
4.2. Désignation officielle de transp	ort de l'ONU		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le tra	nsport		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non réglementé

#### **Transport maritime**

Non réglementé

#### Transport aérien

Non réglementé

#### Transport ferroviaire

Non réglementé

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

12-13-2022 FR (français) 6/7



## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Directives nationales

Hilti Grease	
Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans la Liste intérieure des substances (LIS) / Liste extérieure des substances (LES) du Canada

sulfure de molybdène(IV) (1317-33-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Zinc bis[O,O-bis(2-ethylhexyl)] bis(dithiophosphate) (4259-15-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Date d'émission12-06-2022Date de révision12-06-2022Remplace la fiche07-05-2019

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Date de révision	Modifié	

Textes complet des phrases H:		
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.	
H332	Nocif par inhalation.	
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.	

SDS\_CA\_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

12-13-2022 FR (français) 7/7